

IMC INFIRMITÉ MOTRICE CÉRÉBRALE

LE GUIDE PRATIQUE

L'Infirmité Motrice Cérébrale (IMC) ou paralysie cérébrale résulte de lésions cérébrales précoces, survenues lors de la grossesse ou des toutes premières années de vie. Elle se manifeste essentiellement par des déficiences motrices non évolutives qui vont se révéler ou être découvertes au fur et à mesure du développement de l'enfant.

Ce guide pratique suit le parcours de la personne atteinte d'IMC en abordant des aspects importants de la vie : santé, autonomie, relations et vie sociale. Pour chacun de ces aspects, il met en évidence les principales interrogations de la personne et de ses proches et y apporte des réponses dont l'une est essentielle : l'Infirmité Motrice Cérébrale n'est en aucun cas un handicap mental. Plus de trente professionnels (chirurgiens, médecins, psychologues, ergothérapeutes...) et autant de témoins se sont mobilisés pour mettre à disposition leur expertise.

Ce guide s'adresse à la personne atteinte ou ayant une Infirmité Motrice Cérébrale, à sa famille et à ses proches. Les professionnels de santé pourront s'y référer dans le cadre d'une vision pluridisciplinaire. Il est également recommandé à toute personne désireuse de porter un regard neuf sur ce handicap méconnu du grand public.



*Le groupe de protection sociale D&O
a soutenu la réalisation de cet ouvrage*



**Un guide qui aborde la vie de la
personne infirme motrice cérébrale
pour répondre à ses questions et
à celles de ses proches.**



IMC : LE GUIDE PRATIQUE BON DE COMMANDE

IMC : LE GUIDE PRATIQUE (REF : C1134-LV)

208 pages, format 220 x 300 mm

Prix : 25€ TTC - ISBN 978-2-908360-32-5

Disponible à la vente :

- ◊ sur le site internet : www.apf.asso.fr, menu «S'informer», rubriques «Publications», «Livres».
- ◊ par courrier : APF - Direction de la Communication
17, Bd Auguste Blanqui - 75013 Paris (+5€ de frais de port)

Nom : Prénom :

Adresse :

Complément d'adresse :

Code Postal : Ville :

Je commande exemplaire(s) du guide pratique IMC x 25 € et j'ajoute 5 € pour les frais de port, pour un montant total de€.

Je joins un chèque à l'ordre de l'Association des Paralysés de France d'un montant de€.

Souhaitez-vous recevoir de l'information à propos de l'Association des Paralysés de France ? OUI NON

Courriel :

Renvoyez votre bon de commande avec votre chèque à :

APF - Direction de la Communication
17, Bd Auguste Blanqui
75013 Paris



www.apf.asso.fr